

Sur l'Établissement de Châteaurenard, Economiser rime avec trimer !

Bureaux éloignés les uns des autres mais partout, les mêmes problématiques récurrentes ■ Facteur-trice-s qui jouent le rôle d'encadrant-e sur les bureaux sans gratification ■ Dépassements horaires quotidiens non-rémunérés, fatigue, usure physique et mentale, matériels vétustes... sont devenus le lot quotidien des postier-ère-s ■ Tournées laissées à découvert pour motif économique ■ Méthode Poste basée sur la culpabilisation et « l'entraide » (*aux ambitions financières de La Poste...*) pour tenter de couvrir les chaises vides (*enfin, jusqu'à ce qu'on les supprime à la prochaine réorg...*), les accidents de travail, les jours de repos...

Mêmes aberrations et difficultés professionnelles sur l'ensemble des sites :

L'usure des agents de la plaque atteint des sommets en matière d'épuisement physique, psychique, d'accidentologie, de compensations aux rabais (*quand il y en a...*), de dialogue à sens unique avec la Direction. En effet, en matière d'amélioration des conditions de travail et de reconnaissance des efforts accomplis, La Poste a vraiment du boulot pour que les agents se sentent respecté-e-s !

Aujourd'hui sur tous les sites, notre patron nous rappelle qu'économiser rime avec galérer !!!

Quotidiennement, les FQ sont sommé-e-s de jouer aux encadrant-e-s (*et en 2.2 SVP !*) et font plus que leur taf de base, avec un gain remarquable pour La Poste. Et c'est ainsi, grâce aux FQ, FE, rouleurs et titulaires (*à qui l'on impose de vendre des timbres, sinon pas de repos de cycle, pas de congés, pas d'essence... !*) que l'Établissement maintient son résultat économique pour satisfaire la « gloutonnerie » des décideurs de la DOTC 13.

La Poste veut rendre habituelles et « normales » des situations exceptionnelles (sécabilité sur absences programmées,...) voire illégales (dépassements horaires non compensés) : inacceptable !!!

En plus de vouloir supprimer à tort et à travers des emplois et de dégrader nos conditions de travail, La Poste veut nous « faire les poches » en payant au rabais les plis électoraux des municipales (*2H par QL pour le 1^{er} tour et 3H20 pour le second tour*) !!!

C'est une hérésie de croire que la Direction met tout en œuvre pour améliorer nos conditions de travail sans lutte des personnels :

- ↳ Des vacances d'emplois qui se multiplient sur tous les sites et qui engendrent sur-sécabilité pour les uns et double journée pour les autres ;
- ↳ Des moyens matériels insuffisants, usagés et rafistolés à outrance, qui mettent les facteurs en danger sur leur tournée ;
- ↳ Une rationalisation abusive du parc auto qui ne permet plus d'assurer les tournées au moindre incident ;
- ↳ Des demandes de report de congés et de RTT (*ne parlons pas des RC qui ne sont rarement posés en récup*) pour raison de service ;
- ↳ Des accidents de travail très souvent liés à la fatigue et aux cadences imposées par La Poste ;
- ↳ Des heures supplémentaires accumulées sur des années et non payées ;
- ↳ Des prescriptions médicales non respectées ;

Cette accumulation use et met à bout les facteur-trice-s de la plaque de Châteaurenard !!



Marre de bosser pour la gloire !

Revendications pour la bilatérale de prévention des conflits **du 7 mars 2014 à 14h :**

Conformément aux dispositions de l'accord du 21 juin 2004 portant sur le dialogue social à La Poste, nous souhaitons être reçus dans le cadre de la procédure de prévention des conflits.

- ✓ Comblement des vacances d'emploi sur tous les sites et dotation d'un encadrant sur Noves.
- ✓ Embauche de force de travail pour l'octroi des périodes de congés.
- ✓ Embauche immédiate à la suite d'une absence inopinée.
- ✓ Mise en adéquation des moyens matériels avec les besoins par site (*Véhicules, chariots, casiers, matériel informatique, économat administratif...*).
- ✓ Respect des temps de QS des FQ/FE, uniquement sur le temps de travail.
- ✓ Déduction des semaines faibles au regard des accords dans le respect des engagements de la DOTC.
- ✓ Respect des affectations par équipe des rouleurs, FE et FQ.
- ✓ Pas de modification de planification des repos et/ou CA pour raison de service, sauf volontariat.
- ✓ Promotion d'un 2.3 par site et, uniquement dans ce cadre, remplacements ponctuels d'encadrant contre indemnités de remplacement.
- ✓ Paiement les heures supplémentaires effectuées et dues dans la limite de la prescription salariale, en équivalent en repos ou en heures supplémentaires au choix de l'agent.
- ✓ Rétrocession des 6j/an de cycles sur 3 ans pour Noves.
- ✓ Rattrapage indemnitaire dans la limite de la prescription salariale pour les fonctions tenues au-delà des grades détenus.
- ✓ Paiement des dépassements de tournée.
- ✓ Demande de gratification pour travail supplémentaire dès lors où un travail supplémentaire est effectué.
- ✓ Déduction du temps de travail et/ou compensation pour les agents prenant leur service avant l'heure de début de vacation indiquée au RI.
- ✓ Respect des délais de prévenance pour tout changement d'horaires de travail.
- ✓ Demande d'enquête sur les accidents graves survenus, notamment sur Tarascon.
- ✓ Respect de l'engagement de l'Octroi des chèques KADEOs 2013.
- ✓ Révision de l'heure d'arrivée du camion sur Tarascon.
- ✓ Respect des prescriptions médicales.

Sud PTT appelle le personnel à participer massivement à la Bilatérale de prévention de conflit qui se tiendra le 7 mars 2014 à 14h dans les locaux de Châteaurenard pour poser ensemble nos revendications !!!



Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 26 février 2014